



SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES

Avocats - 28 Rue Ruffi - 30000 NIMES

ERGA OMNES

Tel. 04.66.67.69.34 - Fax. 04.66.21.66.59 - www.ergaomnes-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite au jugement d'orientation du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de NIMES du 23 septembre 2021

EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de GARONS (30128) :

17 rue Xavier Tronc

Bâtisse

cadastrée Section AA n° 238 de 01a45ca et n° 239 de 01a36ca

SUR LA MISE A PRIX DE : 150.000 €
(CENT CINQUANTE MILLE EUROS)
OUTRE LES CHARGES

Adjudication fixée

à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Nîmes, au Palais de Justice,
Boulevard des Arènes, du :

JEUDI 27 JANVIER 2022 à 9H30

**Visite des lieux assurée par la SCP BELIN LAURENT ORTEGA,
Huissier de Justice à NIMES (Tél. 04.66.29.18.14)
le mardi 11 janvier 2022 de 9h00 à 11h00**

Il sera procédé à la requête de la LYONNAISE DE BANQUE, Société Anonyme au capital de 260.840.262 €, dont le Siège est à LYON (69001) : 8 rue de la République, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 954 507 976, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général domicilié audit Siège en cette qualité.

Ayant pour avocat constitué la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Membre de l'AARPI dénommé ERGA OMNES, Avocats au Barreau de NIMES (30000) y demeurant : 28 Rue Ruffi 30000 NIMES.

A la vente des biens ci-après : Sur la Commune de GARONS (30128) : 17 rue Xavier Tronc, immeuble bâti sur deux parcelles cadastrées Section AA n° 238

d'une surface de 01a45ca et Section AA n° 239 d'une surface de 01a36ca.

Cette bâtisse est composée de trois appartements, savoir :

- Appartement n° 1 de 62,08 m² composé de séjour cuisine, terrasse, deux chambres, salle d'eau et WC (appartement loué 700 €)
- Appartement n° 2 de 30,89 m² composé de séjour cuisine, bureau, une chambre, une salle d'eau et WC (appartement loué 400 €)
- Appartement n° 3 de 42,54 m² composé de séjour cuisine, une chambre, salle d'eau avec WC, cour (appartement loué 400 €)

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 20/00071).

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr).